

Arbitre de club (AC)

Objectif

Connaître et savoir appliquer les bases des règles du jeu du tennis de table ainsi que les procédures d'arbitrage

Fonctions

Arbitrer des parties de simples et de doubles à tous les niveaux, sur les compétitions de votre club (majoritairement du championnat par équipes) et compétitions départementales

Se tenir au courant des modifications des règlements au moins annuellement

Public concerné – Prérequis

Licencié FFTT (licence traditionnelle)

Conseil

Lire le manuel de d'Arbitre de club » (disponibles sur le site de la [LGETT](#))

Modalités pédagogiques

Cours théoriques et mise en situation pratique (6 candidats minimum)

Pédagogie adaptée pour les enfants

Aménagement possible pour les personnes en situation de handicap

Modalités de validation

Participation à un stage de formation

Admissibilité à une UV théorique : 15/20 au QCM (maximum une présentation par an)

Admission suite à une UV pratique : 15/20 après supervision (convocation sur une épreuve)

Réception d'un diplôme « Arbitre de Club » après réussite des 2 UV

Dates, lieu et tarif de formation

Dates et lieux de formations fixés en concertation avec la CREF dans le cadre du plan régional de formation ([voir calendrier](#)) : en général, organisation avec un club support

Temps de formation : 4 heures

Coût administratif et pédagogique : 35 euros (25 euros pris en charge par la LGETT). Frais de restauration et d'hébergement à charge du candidat

Responsable de la formation

Responsable de la formation en arbitrage de la CREF : Yohan DECLOMESNIL

Intervenants

Formateurs au moins FO-AR/JA1

Inscription

auprès de la LGETT, 15 jours avant la date de la formation

Formulaire en ligne sur le site de la [LGETT](#)

Nomination

LGETT sur proposition de la CDA ou de la CRA

Renseignements

Ligue Régionale



[Revenir au diagramme](#)



Arbitre Régional (AR)

Arbitre Régional Théorique (ART)

Objectif

Connaître et savoir appliquer parfaitement les règles du jeu du tennis de table ainsi que les procédures d'arbitrage

Fonctions

AR : Arbitrer des parties de simples et de doubles à tous les niveaux, sur les compétitions organisées sur le territoire de la Ligue

ART : Les personnes diplômées « Arbitre Régional Théorique » ne peuvent aucunement effectuer des prestations en arbitrage de niveau AR

Se tenir au courant des modifications des règlements au moins annuellement

Informers son entourage de l'évolution des règles, inciter les personnes à arbitrer

Obligations

AR : Dans le cadre de la formation continue, 1 participation à minima tous les 3 ans au colloque des cadres de l'arbitrage pour se tenir au courant des modifications des règles et règlements

En cas de non-participation au colloque sur une période de 3 ans, le cadre sera mis d'office en inactivité, et devra suivre une formation complète d' « Arbitre Régional ». L'inactivité ne permet plus d'officier, y compris pour le compte du club

Public concerné – Prérequis

Licencié FFTT (licence traditionnelle)

Conseil

Lire au préalable les [règles du jeu](#) ainsi que le « [Manuel d'Arbitre Régional](#) » (disponibles sur le site de la LGETT)

Matériel fourni

Livret des règles du jeu

Kit d'arbitrage contenant une pigne, un jeton et des cartons blancs, jaune et rouge

Modalités pédagogiques

Cours théoriques interactifs (minimum 6 candidats en présentiel et 2 en distanciel)

Aménagement possible pour les personnes en situation de handicap

Possibilité de faire des formations à distance

Modalités de validation

Participation à un stage de formation

Admissibilité à une UV théorique : 24/30 au QCM (maximum une présentation par an)

Admission suite à une UV pratique : 15/20 après supervision (convocation sur une épreuve)

Les personnes souhaitant passer le diplôme « Entraîneur Fédéral » ont à valider uniquement la partie théorique de la formation « Arbitre Régional » (ART). Si elles souhaitent obtenir le grade d'Arbitre Régional, elles devront passer la partie pratique

Réception d'un diplôme « Arbitre Régional Théorique » sur réussite de l'UV théorique et « Arbitre Régional » sur réussite des 2 UV

Dates, lieu et tarif de formation

Dates et lieux de formations fixés en concertation avec la CREF dans le cadre du plan régional de formation ([voir calendrier](#))

Temps de formation : 8 heures (une journée ou plusieurs soirées)

Coût administratif et pédagogique : 80 euros (dont 45 euros pris en charge par la LGETT). Frais de restauration et d'hébergement à charge du candidat



[Revenir au diagramme](#)



Responsable de la formation

Responsable de la formation en arbitrage de la CREF : Yohan DECLOMESNIL

Intervenants

Formateurs au moins FO-AR/JA1

Inscription

auprès de la LGETT, 15 jours avant la date de la formation

Formulaire en ligne sur le site de la [LGETT](#)

Nomination

LGETT sur proposition de la CRA

Renseignements

LGETT



[Revenir au diagramme](#)



Arbitre National (AN)

Objectif

Connaître parfaitement les règles de jeu ainsi que les procédures d'arbitrage pour le haut niveau, les appliquer selon le niveau et le contexte.

Fonctions

Arbitrer des parties de simples et de doubles sur le niveau national et international, sur les compétitions organisées sur le territoire français

Se tenir au courant des modifications des règlements au moins annuellement

Informers son entourage de l'évolution des règles, inciter les personnes à arbitrer

Obligations

Le recyclage est remplacé par la supervision.

Une inactivité de 3 saisons consécutives entraîne la radiation du fichier.

Public concerné – Prérequis

Licencié FFTT (licence traditionnelle)

Diplômé AR et en activité depuis 2 ans

Fournir une fiche d'activité de 6 prestations (niveau régional minimum) de 4 parties de simples et 1 ou 2 doubles, dont 2 prestations encadrées par un FO2ARB, avant de s'inscrire à l'examen.

Avis motivé de la CRA



Conseil

Suivre la session de formation et de présélection organisée par la Zone

Arbitrer régulièrement avant de s'inscrire et informer en amont la CRA de son projet, pour un accompagnement

Modalités pédagogiques

Cours magistraux

Travaux dirigés

Mises en situation

Modalités de validation

Phase 1 : Préformation théorique et pratique organisée par la zone Est (Z05) sur les Internationaux Jeunes du Grand Est. Il s'agit là d'une préparation du candidat à la sélection

Phase 2 : organisée par la FFTT

1^{ère} session de sélection avec débat, test écrit et pratique en compétition (4 jours de formation et de présélection sur les championnats de France des Régions en priorité)

2^{ème} session pour les personnes retenues (2 jours et ½ d'examens):

- UV1 : QCM (30 questions en 35 min), sur 30 points
- UV2 : pratique, sur 40 points
- Oral : questions de situation, sur 10 points

Pour être proposé AN, il faut obtenir au minimum 25 à l'UV1, 30 à l'UV2 et 5 à l'oral, le total devant être supérieur à 65 points.

On ne peut passer l'examen que deux fois. Le bénéfice de l'UV 1 n'est conservé que 1 an.

Réception d'un diplôme « Arbitre National » sur réussite de l'examen

Dates, lieu et tarif de formation

Phase 1 :

- Préformation : du 17 au 18 décembre 2022 lors des Internationaux Jeunes du Grand Est à PONT-A-MOUSSON (54)

[Revenir au diagramme](#)



- Coût administratif et pédagogique : le déplacement, l'hébergement et la restauration sont à la charge du candidat (les frais des formateurs sont pris en charge intégralement par la Zone Est)

Phase 2 :

- 1ère session (sélection) : du 14 au 16 février 2023, lors des championnats de France des régions à Agen (47). Présence obligatoire à la réunion des arbitres le 14 février 2023
- 2ème session (examen) : du 02 au 04 juin 2023 (2 jours et ½), lors des titres nationaux par équipes à Flers (61). Accueil le 1^{er} juin à partir de 18 h (UV1 prévue à 19h00)

Coût administratif et pédagogique : 180 € pour un recyclage ou 340 euros pour les autres candidats par chèque ou virement à l'ordre de F.F.T.T. (Frais administratifs et pédagogiques : 160 € ; Frais de restauration et d'hébergement : 180 €). Remboursement de 170 € en cas de non sélection

[Responsable de la formation](#)

Responsable national du groupe Formation AN - IFEF Arbitrage : Claude RAECKELBOOM

[Intervenants](#)

Formateurs Arbitre National (nommés par l'IFEF Arbitrage)

[Inscription](#)

Avant le 1^{er} décembre 2021 auprès de la Zone Est pour la préformation

Après avis de la CRA et avant le 15 janvier 2022 auprès du responsable national du groupe Formation AN - IFEF Arbitrage pour la phase 2: Claude RAECKELBOOM

[Nomination](#)

F.F.T.T sur proposition de la CFA

[Renseignements](#)

LGETT

[Tenue](#)

Prise en charge de la tenue d'Arbitre National par la LGETT en cas de réussite à hauteur de 50% (sur présentation d'une facture)



[Revenir au diagramme](#)



Arbitre International (AI)

Objectif

Connaître parfaitement les règles de jeu de l'ITTF.

Fonctions

Arbitrer à tous les niveaux

Se tenir au courant des modifications des règlements au moins annuellement

Public concerné – Prérequis

Licencié FFTT (licence traditionnelle)

Etre AN depuis 2 saisons et JA1

Etre AN classé "A"

Avoir une grande activité

Participer à une session de qualification (une partie des tests se fait en anglais).

Conseil

Connaitre les règlements (« Handbook ») et procédures (« Handbook for Match Officials ») avant la formation (disponible sur le site de l'[ITTF](#))

Modalités de validation

Participation à un stage de préparation organisé par la FFTT sous forme de regroupement pour voir en détail les points les plus importants des règles d'arbitrage (1 journée)

Admissibilité à une UV théorique

Réception d'un diplôme « Arbitre International » sur réussite de l'UV

Dates, lieu et tarif de formation

Des examens d'Arbitre International sont organisés toutes les années paires par l'ITTF

Responsable de la formation

ITTF

Inscription

Après de l'ITTF

Nomination

ITTF

Renseignements

LGETT / FFTT



[Revenir au diagramme](#)



Juge-Arbitre du championnat par équipes (JA1)

Objectif

Connaître les textes fédéraux et surtout le règlement du championnat par équipes ainsi que les spécificités pré-nationales, régionales, voire départementales

Etre capable de diriger les rencontres de championnat de France par équipes de tous les niveaux

Utilisation basique de l'outil GIRPE

Fonctions

Diriger une rencontre de championnat de France par équipes sur n'importe quel niveau (sauf PRO A/B qui sont réservés aux AN)

Se tenir au courant des modifications des règlements au moins annuellement

Informers son entourage de l'évolution des règles

Obligations

Dans le cadre de la formation continue, 1 participation à minima tous les 3 ans au colloque des cadres de l'arbitrage pour se tenir au courant des modifications des règles et règlements

En cas de non-participation au colloque sur une période de 3 ans, le cadre sera mis d'office en inactivité, et devra suivre une formation complète de « Juge-Arbitre du Championnat par équipe ». L'inactivité ne permet plus d'officier

Public concerné – Prérequis

Licencié FFTT (licence traditionnelle)

Diplômé Arbitre Régional

Agé d'au moins 18 ans

Conseil

Lire au préalable les [règlements du championnat par équipe](#) ainsi que le « [Manuel du JA1](#) » (disponibles sur le site de la LGETT)

Matériel fourni

livret des règlements sportifs du championnat par équipes

Modalités pédagogiques

Cours théoriques interactifs (minimum 6 candidats en présentiel et 2 en distanciel)

Etude de cas

Gestion par GIRPE

Aménagement possible pour les personnes en situation de handicap

Possibilité de faire des formations à distance

Modalités de validation

Participation à un stage de formation

Admissibilité à deux UV écrites : (maximum une présentation par an)

- UV 1 : 24/30 au QCM
- UV 2 : 30/40 à l'exercice de remplissage d'une feuille de rencontre
- Admission suite à une UV pratique : 34/40 après supervision (direction d'une rencontre sur convocation)

Réception d'un diplôme « Juge-Arbitre du Championnat par équipes » sur réussite des examens théorique et pratique



[Revenir au diagramme](#)



[Dates, lieu et tarif de formation](#)

Dates et lieux de formations fixés en concertation avec la CREF dans le cadre du plan régional de formation ([voir calendrier](#))

Temps de formation : 8 heures (une journée ou plusieurs soirées)

Coût administratif et pédagogique : 90 euros (dont 50 euros pris en charge par la LGETT). Frais de restauration et d'hébergement à charge du candidat

[Responsable de la formation](#)

Responsable de la formation en arbitrage de la CREF : Yohan DECLOMESNIL

[Intervenants](#)

Formateurs au moins FO-AR/JA1

[Inscription](#)

auprès de la LGETT, 15 jours avant la date de la formation

Formulaire en ligne sur le site de la [LGETT](#)

[Nomination](#)

LGETT sur proposition de la CRA

[Renseignements](#)

LGETT



[Revenir au diagramme](#)



Juge-Arbitre du Critérium Fédéral (JA2)

Objectif

Connaître les textes fédéraux et surtout les épreuves individuelles du Critérium Fédéral

Etre capable de diriger les épreuves du Critérium Fédéral au niveau Départemental ou Régional

Apprentissage de la gestion sportive (mise en poule, classement des poules, élaboration et suivi des tableaux spécifiques du Critérium Fédéral)

Utilisation basique de SPID Déconnecté (SPIDD)

Fonctions

Diriger une épreuve du Critérium Fédéral au niveau Départemental ou Régional

Se tenir au courant des modifications des règlements au moins annuellement

Informers son entourage de l'évolution des règles

Obligations

Activité / saison : 1 épreuve à la table

Dans le cadre de la formation continue, 1 participation à minima tous les 3 ans au colloque des cadres de l'arbitrage pour se tenir au courant des modifications des règles et règlements

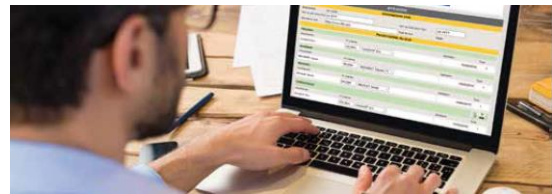
En cas de non-participation au colloque sur une période de 3 ans, le cadre sera mis d'office en inactivité, et devra suivre une formation complète de « Juge-Arbitre du Critérium Fédéral ». L'inactivité ne permet plus d'officier

Public concerné – Prérequis

Licencié FFTT (licence traditionnelle)

Diplômé Arbitre Régional

Agé de plus de 18 ans



Conseil

Lire au préalable les [règlements du Critérium Fédéral](#) ainsi que le « [Manuel du JA2/JA3](#) » (disponibles sur le site de la LGETT)

Assister un JA lors d'une épreuve départementale ou régionale avant la formation

Matériel fourni

Livret des règlements sportifs du critérium fédéral

Modalités pédagogiques

Cours théoriques interactifs (minimum 3 candidats en présentiel et 2 en distanciel)

Etude de cas (mise en poule, départages et classement, mise en tableau et suivi de ces derniers, notions d'horaire général)

Gestion par SPIDD

Aménagement possible pour les personnes en situation de handicap

Modalités de validation

Participation à un stage de formation

Admissibilité à un examen écrit: (maximum 2 présentations, et pas deux années consécutives)

- QCM d'arbitrage et de juge-arbitrage : 8/12
- UV1 de 3h00 sur un exercice pratique de déroulement d'une épreuve (établissement des poules, transcription des résultats, départages, mise en tableau) : 17/20
- Admission suite à une UV2 pratique sur la direction d'un tour du Critérium Fédéral avec un Formateur : 15/20

Réception d'un diplôme « Juge-Arbitre du Critérium Fédéral » sur réussite des examens théorique et pratique

[Revenir au diagramme](#)



[Dates, lieu et tarif de formation](#)

Dates et lieux de formations fixés en concertation avec la CREF dans le cadre du plan régional de formation ([voir calendrier](#))

Temps de formation : 16 heures (2 journées complètes ou plusieurs séances en visioconférence et une en présentiel pour les révisions et examen)

Coût administratif et pédagogique : 220 €, dont 80 € pris en charge par la LGETT (hébergement du samedi soir et restauration du samedi midi au dimanche midi pour 80 € également pris en charge par la LGETT)

[Responsable de la formation](#)

Responsable de la formation en arbitrage de la CREF : Yohan DECLOMESNIL

[Intervenants](#)

Formateurs au moins FO-JA2/JA3

[Inscription](#)

auprès de la LGETT, 15 jours avant la date de la formation

Formulaire en ligne sur le site de la [LGETT](#)

[Nomination](#)

LGETT sur proposition de la CRA

[Renseignements](#)

LGETT



[Revenir au diagramme](#)



Juge-Arbitre des Epreuves Régionales (JA3)

Objectif

Connaître tous les règlements sportifs régionaux et savoir les appliquer

Etre capable de diriger toutes les épreuves régionales, ce qui inclut :

- la gestion sportive et la mise en œuvre de différentes techniques (poules, tableaux, tirages au sort)
- l'organisation d'une compétition (horaire général, plan de montage de salle et plan d'occupation des tables, etc...)
- des notions de conduite d'une compétition et de psychologie du juge-arbitrage

Utilisation de SPID Déconnecté (SPIDD)

Fonctions

Diriger n'importe quelle épreuve régionale

Se tenir au courant des modifications des règlements au moins annuellement

Informers son entourage de l'évolution des règles

Obligations

Activité / saison : 1 épreuve à la table

Dans le cadre de la formation continue, 1 participation à minima tous les 3 ans au colloque des cadres de l'arbitrage pour se tenir au courant des modifications des règles et règlements

En cas de non-participation au colloque sur une période de 3 ans, le cadre sera mis d'office en inactivité, et devra suivre une formation complète de « Juge-Arbitre des épreuves régionales ». L'inactivité ne permet plus d'officier

Public concerné – Prérequis

Licencié FTTT (licence traditionnelle)

Diplômé JA1 et JA2

Conseil

Préparer la session en apprenant les [règlements des compétitions individuelles et par équipe](#) et en lisant le « [Manuel du JA2/JA3](#) » (disponibles sur le site de la LGETT)

Assister un JA lors d'une épreuve départementale ou régionale avant la formation

Modalités pédagogiques

Cours théoriques interactifs (5 candidats minimum)

Etude de cas (connaître toutes les formules, réaliser un tirage au sort, mettre en poules, établir l'horaire général et détaillé, fixer le plan d'occupation des tables)

Gestion par SPIDD

Aménagement possible pour les personnes en situation de handicap

Modalités de validation

Participation à un stage de formation

Admissibilité à un examen écrit : (maximum 2 présentations, et pas deux années consécutives)

- QCM d'arbitrage et de juge-arbitrage : 8/12
- Départage d'égalités : minimum 6/10
- Mise en poule : minimum 6/10
- UV1 de 3h00 sur un exercice pratique de préparation et déroulement d'un tournoi régional (tirages au sort, tableau des tours, Plan de Montage de Salle, Horaire Général, Plan d'Occupation des Tables) : 17/20

Admission suite à une UV2 pratique sur la direction d'un tournoi ou d'une épreuve Régionale avec un Formateur : 15/20

Réception d'un diplôme « Juge-Arbitre des épreuves régionales » sur réussite des examens théorique et pratique

[Revenir au diagramme](#)



[Dates, lieu et tarif de formation](#)

Dates et lieux de formations fixés en concertation avec la CREF dans le cadre du plan régional de formation ([voir calendrier](#))

Temps de formation : 16 heures (2 journées complètes ou plusieurs séances en visioconférence et une en présentiel pour les révisions et examen)

Coût administratif et pédagogique : 300 € (administratif et pédagogique : 220 € + hébergement du samedi soir et restauration du samedi midi au dimanche midi), dont 160 € pris en charge par la Zone Est

[Responsable de la formation](#)

Responsable de la formation en arbitrage de la Zone Est (Z05) : Françoise LAPICQUE

[Intervenants](#)

Formateurs au moins FO-JA2/JA3

[Inscription](#)

auprès de la Zone Est ou la LGETT, 15 jours avant la date de la formation

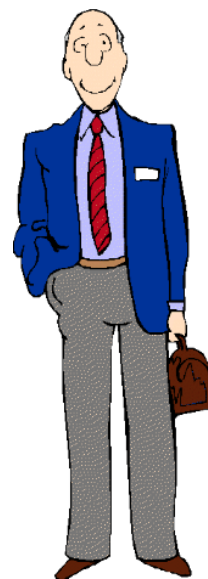
Formulaire en ligne sur le site de la [LGETT](#)

[Nomination](#)

LGETT sur proposition de la CRA

[Renseignements](#)

LGETT



[Revenir au diagramme](#)



Juge-Arbitre National (JAN)

Objectif

Connaître parfaitement les organisations et règlements sportifs des épreuves nationales et les relations s'y rapportant

Connaître les différents modes de tirage au sort

Savoir diriger une épreuve

Savoir faire un horaire général et un P.O.T.

Savoir gérer les situations difficiles au mieux des intérêts de tous

Etre capable de diriger les compétitions nationales de tennis de table, ce qui inclut :

- de coordonner la table
- d'entretenir les relations nécessaires pour le bon déroulement de l'épreuve
- la mise en place et le suivi d'un protocole
- d'animer une équipe d'arbitrage

Fonctions

Diriger les compétitions nationales de tennis de table

Se tenir au courant des modifications des règlements

Informers son entourage de l'évolution des règles



Obligations

Activité / saison : 2 actions par saison en Juge Arbitre ou table dont 1 au niveau national toutes les 2 saisons

Recyclage et inactivité : décision C.F.A.

Public concerné – Prérequis

Licencié FTTT (licence traditionnelle)

Etre AN et JA3 depuis au moins 2 saisons

Avis motivé de la CRA

Passer les grades intermédiaires de responsable des Epreuves et de responsable des Arbitres (au cours de la formation JAN)

Conseil

Préparer la session en lisant les documents

Modalités pédagogiques

Cours magistraux

Travaux dirigés

Mises en situation

Direction de 2 épreuves en double avec un JAN Formateur, l'une en tant que Juge-Arbitre adjoint l'autre en tant que Juge-Arbitre principal

Modalités de validation

Participation à un stage de formation

Admissibilité à un examen écrit : (maximum 2 présentations, et pas deux années consécutives)

- UV1 de 3h00 sur un exercice pratique de déroulement d'une épreuve : 275/340
- Entretien sur la gestion des problèmes de JA : 15/20

Partie pratique : UV de Responsable des Epreuves, puis UV de Responsable des Arbitres, puis convocation

Dates, lieu et tarif de formation

Formation prévue en début 2022 (14h le jeudi et 12h le dimanche)

Temps de formation : 24 heures (trois journées)

[Revenir au diagramme](#)



Coût administratif et pédagogique : 175 € pour un recyclage ou 340 euros pour les autres candidats par chèque ou virement à l'ordre de F.F.T.T. (Frais administratifs et pédagogiques : 160 € ; Frais de restauration et d'hébergement : 180 €)

[Responsable de la formation](#)

Responsable national de la formation JAN - IFEF Arbitrage : Vincent BLANCHARD

[Intervenants](#)

Formateurs de Juge-Arbitre National (nommés par l'IFEF Arbitrage)

[Inscription](#)

Avant le 1^{er} décembre 2021 auprès du responsable national du groupe Formation JAN - IFEF Arbitrage : Vincent BLANCHARD

[Nomination](#)

FFTT sur proposition de la CFA

[Renseignements](#)

LGETT



[Revenir au diagramme](#)



Juge-Arbitre International (JAI)

Objectif

Connaître parfaitement les règlements de l'ITTF

Fonctions

Juge-Arbitrer à tous les niveaux

Public concerné – Prérequis

Licencié FFTT (licence traditionnelle)

Connaissance de l'anglais indispensable

Etre JAN, cotation "A" depuis 1 an

Etre AI depuis au moins 2 ans

Responsable de la formation

ITTF

Nomination

ITTF

Renseignements

FFTT - IFEF



[Revenir au diagramme](#)

